

C OISERETTE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Coysurette, Coyrisette, Coyrisetes, Coiserettes,

Village de l'arrondissement, perception et bureau de poste de Saint-Claude ; canton des Bouchoux ; paroisse de Villars-Saint-Sauveur ; à 4 km de ce dernier lieu , 8 des Bouchoux et 61 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 668^m.

Le territoire est limité au nord par Ranchette, Chevy et la Perrouse, section de Villars-Saint-Sauveur, au sud par les Bouchoux, à l'est par les Moussières et Coyrière, à l'ouest par les Bouchoux, Larrivoire, Ranchette et Chevy. En Berrod, vers la Croix, l'ancien Moulin, l'Abondance, les Palus, vers la Croix d'Enfiay, en Assis d'aval, en Assis d'amont, aux Tapettes, sur le Riondet, en Drouvaine, au Raffourg sont des hameaux ou maisons isolées qui font partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 24, de Saint-Claude à Châtillon-en-Michaille, par les chemins vicinaux tirant à la Perrouse et à Saint-Claude, à Coyrière et aux Bouchoux ; par le Tacon, le ruisseau de Drouvaine , les biefs de la Lave, de l'Abondance, de Berrod, de vers la Croix, de la Fontaine, de Trechecula, sur le Moulin , sur les Gorges et de la Perrière. Tous ces ruisseaux et biefs ont leurs sources dans la commune et se jettent dans le Tacon.

Le village est situé dans la vallée du Tacon et n'est séparé de Coyrière que par cette rivière. Les maisons, généralement entourées d'arbres à fruits, sont groupées, construites en pierres et couvertes en bardeaux.

Population : en 1790, 292 hab.; en 1816, 263 ; en 1851, 292, dont 118 hommes et 144 femmes ; population spécifique par km carré, 49 habitants ; 43 maisons, savoir : à Coysurette, 19 ; aux Berrod, 4 ; en Assis, 10 ; à l'Abondance, 4 ; à la Palu, 3 ; aux Tapettes, 3 ; 62 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792.

Vocable : saint Antoine. Paroisse de Villard-Saint-Sauveur.

Série communale à la mairie depuis 1944. Les registres des années antérieures ont été détruits dans l'incendie du village par l'armée allemande en juillet 1944. La série du greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 2760 à 2764, 3 E 7890, 3 E 9988 à 9990 et 3 E 11444. Tables décennales : 3 E 1122 à 1130.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 294 et 295, 5 Mi 1217, 2 Mi 942, 2 Mi 1713, 5 Mi 1 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1828 ; surface territoriale 591^h 18^a, divisés en 1709 parcelles que possèdent 146 propriétaires, dont 55 forains ; surface imposable, 582^h 21^a, savoir : 219^h 81^a en parcours et broussailles, 108^h 45^a en bois-taillis, 97^h 23^a en terres labourables, 54^h 42^a en parcours-bois, 25^h 81^a en friches et ravins, 22^h 10^a en parcours, 1^h 11^a en sol et aisances des maisons, 83^a en vergers, 9^a en jardins, d'un revenu cadastral de 3.452 fr. ; contributions directes en principal 905 fr.



Le sol, assez fertile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du seigle, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, des fruits et surtout des noix, du foin et des fourrages artificiels.

On importe moitié des céréales et le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 1 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et quelques chèvres. 10 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire du sable, des carrières de pierre à bâtir, de taille et à chaux, exploitées.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Saint- Claude.

Une fromagerie produit annuellement 8.000 kg de fromage bleu, façon Septmoncel.

Il y a un moulin à 3 tournants, avec une scierie mécanique pour bois de construction, à une lame de scie. Quelques familles fabriquent de la tabletterie, pour une valeur annuelle, en main-d'œuvre seulement, de 300 fr. Vingt hommes environ émigrent pendant l'automne, pour aller peigner le chanvre, et gagnent ensemble environ 2.000 fr. ; cinq autres vont travailler pendant l'été sur les routes et gagnent près de 300 francs.

Coyserette est la résidence d'une brigade de 10 douaniers.

Biens communaux : une maison commune, construite en 1838, déjà en mauvais état ; elle renferme la mairie, le chalet, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 30 garçons et 18 filles ; enfin, 269^h 33^a *en bois, pâtures et terres, d'un revenu cadastral de 680 fr. On se propose de faire servir les abondantes sources qui sortent du territoire à l'établissement de fontaines, de lavoirs et d'abreuvoirs.*

Bois communaux : 78^h 40^a ; 80 arbres sont délivrés annuellement.

Budget : recettes ordinaires 893 fr. ; dépenses ordinaires 893 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Dès son origine jusqu'en 1790, Coyserette n'a été qu'un hameau de la communauté de Coyrière. (Voir pour tout ce qui intéresse cette localité , l'article *Coyrière*.)